



Comité d'Action et d'Entraide Sociales du CNRS

Château de Brivazac

Avenue Albert Schweitzer 33 600 PESSAC

Tèl : 05.56.04.65.20/ 05.56.04.65.21

Fax 05.56.04.65.22

Bordeaux, le 2/10/2012

Compte-rendu de la réunion CLAS du 25/09/2012

Membres présents : E. Basier, L. Bepoldin, G. Devès, E. Durand, L. Dutruch, M. Goillandeau, P. Hortolland, S. Le Camus, A. Marchand, L. Roudier, C. Bajou, M. Brethes

Excusés : C. Cabeza, B. Bergeret, N. Cantin, F. Daniel, J-M. Débordes, L. Dorthe, M. Fouassier, K. Lecuona, P-Y. Saillant (SGEN-CFDT), J. Walter

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du CLAS du 2 juillet 2012
2. Rencontre avec le délégué régional
3. Rentrée : point activités
4. Point financier
5. Voyage 2013
6. Convention CLAS/Club de tennis
7. Questions diverses

1. Approbation du compte rendu du CLAS du 2 juillet

Le compte rendu du 2 juillet 2012 est approuvé (Pour : 10 / Abstention : 0 / Contre : 0)

2. Compte rendu de l'assemblée générale du CAES.

Comme prévu depuis plusieurs mois, nous souhaitons obtenir une entrevue avec le délégué régional du CNRS afin d'aborder les points suivants :

- Elections : aide nécessaire pour l'organisation des élections, en particulier concernant l'établissement de la liste électorale, l'obtention du matériel de vote et un volant d'heures de vacation.
- Prêt de véhicule administratif : le prêt occasionnel de véhicule administratif est primordial pour le bon fonctionnement du CLAS notamment lors de l'organisation des réunions du CAES régional.
- Informatique :
 - en ce qui concerne la gestion du parc informatique du CLAS, il serait souhaitable qu'un ou plusieurs élus puissent obtenir des droits d'administration afin de faciliter les interventions nécessaires. En remplacement de W. Benharbone qui assurait cette gestion lors de la précédente mandature, le binôme E. Basier / M. Goillandeau sera proposé à la DR15.
 - L'ancien PC de M. Brethes appartenant au CAES, et qui n'est plus utilisé depuis plusieurs mois, pourrait être utilisé par la Directrice du centre de loisirs.
- Locaux : il existe toujours une fuite d'eau dans l'espace réservé au centre de loisirs. Il semble qu'une réparation ait été prévue.
- Tennis :
 - Convention CLAS/Club de tennis : renouvellement de la convention en cours, avec des difficultés certaines.

- Mur d'entraînement fissuré et pouvant potentiellement poser un problème de sécurité pour les enfants du centre de loisirs.

Lors de cette entrevue, le CLAS sera représenté par une délégation restreinte de membres élus du CLAS (Président, Trésorier, Présidente du CAES régional, plus les volontaires)

3. Point financier / 4. Point sur le travail des commissions

Les 2 étant liés, le point financier et le point sur le travail des commissions sont débattus ensemble.

Commission Enfance

- Capoeira
 - l'activité a débuté en septembre grâce à la participation d'un professeur bénévole. Il y a 5 enfants inscrits à ce jour. Aucune dépense n'est prévue pour l'instant.
 - Solde de l'activité : 50€
- Sortie enfance : la sortie « contée » a été annulée.
- Fête enfance : le coût du spectacle de Noël est de 1300€ auxquels devront s'ajouter les frais pour l'organisation d'un goûter.
- Sortie de La Rochelle : les tarifs obtenus ayant été plus avantageux que prévu, le solde de l'activité est positif (+400€).

Il est proposé que le solde positif de la commission Enfance soit utilisé pour louer une structure gonflable lors de la fête de fin d'année (accepté à l'unanimité).

Commission Sports

Les cotisations pour les activités de la commission Sports ont lieu par année civile. Il est prévu que le solde de fin d'année soit nul.

- Tai-Chi : 7 participants au lieu de 10 (inscription en septembre). Il est prévu de faire de la publicité pour cette activité. Solde prévu : -200€.
- Golf : pas de dépense prévue d'ici la fin d'année. Solde : +113€.
- Gymnastique : 2 participants supplémentaires portent le nombre d'inscrits à 26. Solde prévu : 0€.
- Foot en salle : activité suspendue car la salle de Saige est en réfection.
- Karaté : pour l'instant le solde est positif (+310€) mais aucune demande d'achat n'a encore été effectuée
- Squash : le solde de l'activité est nul.
- Badminton : le solde de l'activité est nul.
- Tennis Loisir : 6 CNRS inscrits et 3 partenaires. Le solde est pour l'instant positif (+400€) mais les dépenses concernant l'assurance des courts et le remboursement au club des frais engagés pour les cartes d'accès sont prévues.
- Ronde des semis : 2 participants bordelais se sont inscrits individuellement.
- Yoga : le professeur bénévole (chercheur post-doc) terminant son contrat à la fin du mois de septembre, l'activité sera arrêtée d'ici quelques jours.
- Danse Country : l'activité est momentanément suspendue suite au congé maladie du professeur bénévole. En l'absence de remplaçant, la reprise de l'activité n'est pas prévue avant le mois de janvier 2013. Inscription forfaitaire (8€/pers). Solde : +130€.

Commission Prêt de matériel

- Matériel de ski : les recettes obtenues dans le cadre de la location du matériel de ski (1140€) seront intégralement réinvesties dans la réfection du parc de skis, l'entretien de la totalité des skis étant étalé sur plusieurs années en fonction du budget.

- Kayak : la sortie kayak sur le lac de Sanguinet a été annulée. Le solde de l'activité est donc de 200€. Ce n'est pas la première fois que la sortie doit être annulée faute de participant. Les points suivants sont évoqués pour expliquer ces annulations :
 - La sortie proposée (1h) est trop courte par rapport au temps de trajet nécessaire pour venir de Bordeaux.
 - Le nombre d'embarcations est trop faible (2 kayak et 1 biplaces)
 - Il n'existe pas de matériel pour le transport des kayaks utilisable par tous, en conséquence les kayaks doivent nécessairement être loués sur place.
- Convertisseur VHS/DVD : solde de +60€.

Commission Voyages

- Sortie « balade contée » : la sortie est prévue le 29 septembre (13 participants)
- Prochaine sortie : visite d'un château « bio » et de La Brède (Automne)
- Appartement de Luz-St-Sauveur : loué tout l'été. Solde : 0€.
- Week-end ski : le solde pour 2012 est de 150€. En 2013, le week end sera organisé à Piau-Engaly pour un tarif avant subvention de 230€/personne comprenant le transport, l'hébergement et le matériel.
- Week-end Thalassothérapie : 48 inscrits. Solde : -50€.

Le solde prévu de la commission Voyages est de 3800€.

Commission Culture

- Chorale : les participants ont demandé à ce que le coût de l'activité soit recalculé pour être ajusté au prix réel regrettant que le tarif demandé ne dépende pas du nombre d'inscrits. Pour préparer la discussion, M. Brethes a fait un calcul rétrospectif des sommes versées lors des 3 dernières années :

Année	Coût réel	Tarif demandé
2010	216	212
211	203	210
2012	209	210

Etant donné que la différence entre le coût réel de l'activité et la participation demandée aux agents est inférieure à 5€ sur 3 ans, la demande formulée ne nous paraît pas justifiée. Une entrevue est prévue avec les participants pour éclaircir ce point. Par ailleurs, cette entrevue sera l'occasion d'aborder la question du travail sur partition en lien avec les problèmes de droits d'auteur.

- Cinéma : solde nul.
- Futuroscope : peu de demandes ont été adressées au CLAS et ont été redirigées vers le CLAS de Poitiers.
- Adhésion individuelle au Grand Théâtre : environ 30 personnes bénéficient du tarif « comité d'entreprise » par l'intermédiaire du CLAS.
- Spectacles non subventionnés : solde nul.
- Spectacles subventionnés : pour inviter les agents à aller voir/écouter 2 spectacles supplémentaires d'ici la fin de l'année, une subvention de 200€ est nécessaire (acceptée à l'unanimité).
- Fête adulte : solde 60€.
- Œnologie : 3 séances encore prévues d'ici Noël. Solde prévu : 0€.
- Théâtre : remboursement de frais de déplacement en attente (représentation à Coutras et Blaye). Le solde prévu est de +1000€ qui pourront servir au paiement de vacances supplémentaires pour le metteur en scène entre octobre et décembre, ses interventions ne commençant habituellement qu'à partir du mois de janvier.
- Orchestre éphémère : suite au retard pris dans les répétitions par le groupe, le concert initialement prévu en décembre aura lieu le 2 février 2013. Solde prévu : +200€.

Commission Communication-Information

Affiches/Livrets : la mise à jour du livret du CLAS ainsi que de nouvelles affiches sont en préparation. Solde prévu : 0€.

En prévision du voyage qui sera organisé en 2013, il est décidé à l'unanimité de reporter la somme de 3000€ sur l'exercice 2013.

5. Voyage 2013

Concernant l'organisation du voyage en 2013, la commission Voyages soumet aux membres du CLAS les propositions suivantes :

Destination	Date	Offre	Tarif
Venise	2 au 5 mai	Avion / Hôtel 4* / Transfert	530€
Amsterdam	9 au 12 mai	Avion / Hôtel 3*	520€
Amsterdam	18 au 20 mai	Avion / Hôtel 3* / 1 Visite guidée	565€
Rome	5 au 8 mai	Avion / Hôtel 3*	550€

Le choix de la destination pour le voyage se fait par vote à main levée. La proposition pour Rome est celle qui est retenue.

6. Convention CLAS / Club de tennis

Lors de la dernière réunion du CLAS, nous avons évoqué les principes sur lesquels devait se fonder la nouvelle convention CLAS / Club de tennis. Ces principes sont les suivants (voir le compte rendu de la réunion CLAS du 2/07/2012):

- 1. Tous les membres du club de tennis doivent être inscrits au CLAS*
- 2. Les dépenses doivent être partagées de manière égale entre les 2 parties*
- 3. Les sommes versées par les membres du club de tennis dans le cadre de leur inscription au CLAS seront déduites de la somme due par le club pour la réfection des courts. Une première estimation du montant total perçu au titre de l'inscription des membres du club au CLAS fait état de 4k€ sur une période de 10 ans correspondant à la fréquence de renouvellement des terrains.*

Il semble aujourd'hui que le dernier point soit problématique puisque qu'il revient à reverser une somme d'argent à un tiers, ce que statutairement le CLAS ne peut pas faire. Pour éviter que le club de tennis n'ait le sentiment de payer 2 fois (une fois par l'intermédiaire des cotisations et une fois lors de la réfection à hauteur de 50%), il est proposé une nouvelle alternative : le CLAS conserverait les sommes versées par le Club et s'engagerait à prendre à sa charge la totalité des frais liés à l'entretien des courts, réfection incluse. Cette solution présenterait l'avantage de ne pas faire de distinction particulière dans la gestion de l'activité « tennis » en comparaison des autres activités gérées par le CLAS. Dans l'éventualité d'une telle solution, la convention devrait se borner à définir les modalités d'accès aux courts des membres du club.

7. Questions diverses

Pas de questions diverses.

La prochaine réunion du CLAS est fixée le mardi 13 novembre à 9h30. Les membres du bureau se réuniront le 23 octobre à 12h30.

La séance est levée à 12h50.